

OFFRE D'EMPLOI

Enseignant ou enseignant à l'enseignement régulier en arts visuels

Charge à temps partiel

Concours : 21-22_ER-510-03

Supérieur hiérarchique : Marie Blain, directrice des études

Supérieur immédiat : Geneviève Perreault, directrice adjointe des études



Le 30 novembre 2021



Arts visuels (510)



7000, Marie-Victorin, Montréal, Québec H1G 2J6



Horaire à déterminer



Traitement de base annuel : De 42 431 \$ à 91 023 \$



Session d'hiver 2022

Nature du travail :

La tâche d'enseignement comprend toutes les activités inhérentes à l'enseignement notamment : préparation et prestation de cours, de laboratoires ou des stages, rencontres avec les étudiants, surveillance et correction d'examens.

POUR POSTULER

Faites parvenir votre candidature (lettre de motivation et CV en un seul document, et ce, au plus tard le 12 décembre 2021.

Candidat de l'externe? Postulez au www.collegemv.qc.ca / rubrique « Emplois »

Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue de sélection seront contactées.

Le Cégep Marie-Victorin valorise la diversité et l'inclusion et applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi. Nous invitons les personnes faisant partie des groupes des minorités visibles, des minorités ethniques, des Autochtones, des femmes et des personnes ayant un handicap (visible ou non visible) à présenter leur candidature. Pour les personnes ayant un handicap, des mesures d'adaptation seront mises en place selon les besoins identifiés.

(L'usage du genre masculin inclut le genre féminin; il n'est utilisé que pour alléger le texte)



Pourquoi vous joindre à notre équipe?

Le Cégep Marie-Victorin, c'est plus de 700 personnes engagées fièrement et activement dans la réussite éducative des quelque 3500 étudiantes et étudiants qui fréquentent les programmes d'études à l'enseignement régulier et des quelque 3000 étudiantes et étudiants adultes inscrits à la Formation continue et aux services aux entreprises.

Le Cégep Marie-Victorin offre un milieu de travail stimulant, humain, moderne, chaleureux et dynamique.

10 bonnes raisons de travailler avec nous :

- Un horaire de 35 heures par semaine
- Une possibilité d'effectuer du télétravail
- Un milieu favorisant la diversité et l'inclusion
- La conciliation travail-famille
- Un programme d'insertion professionnelle qui vous permet de progresser
- L'accompagnement et le mentorat au quotidien
- Un programme avantageux de vacances annuelles et une gamme complète d'assurances collectives
- L'acquisition d'un fonds de pension à prestation déterminée
- La sécurité d'emploi
- L'accès à un centre sportif moderne qui comprend une piscine

Ici, on évolue avec vous!

Enseignante ou enseignant à l'enseignement régulier en arts visuels

Charges d'enseignement :

Charge à temps partiel (30%)

Horaire à déterminer

510-2D6-MV Matériaux 2
(1 groupe de 60 heures)

Scolarité et expériences :

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en arts plastiques ou aux Beaux-arts;
- avoir la formation ou l'expérience appropriée pour enseigner les arts médiatiques, c'est-à-dire l'art sur le web, le traitement de l'image, l'animation et la vidéo numériques.

Langue de l'enseignement :

Français

Exigences particulières :

- Détenir des aptitudes professionnelles et pédagogiques permettant d'interagir et de collaborer, vers un objectif commun, avec les membres de l'équipe départementale, et ce, en respect de la tâche d'enseignement décrite aux volets 1, 2 et 3 de la convention collective du personnel enseignant;
- avoir une expérience d'enseignement de niveau collégial, un atout;
- avoir, au secteur technique, une expérience professionnelle pertinente au programme;
- avoir une bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite;
- très bonne connaissance d'Office 365.